



## INTRUM JUSTITIA Créancier

Par **verotheo68480**, le **08/02/2013 à 14:42**

bonjour moi ces SFR qui a contacter INTRUM JUSTITIA car je leurs doit 156 et quelques centimes mais INTRUM JUSTITIA me réclames 171,54€ j'ai deux amies qui leurs ont téléphoné mais ils l'ont envoyé bouler et moi je leurs envoie un mail il mon même pas répondu mais me faire des menaces là il sont les numéro 1 je leurs est dit que je j'ai des difficultés et que je suis au RSA mais pas de réponse de leurs part qu'il touche une fois mon compte courant je vais demander des dommages et intérêts contre eux et SFR car il savent ma situation dans laquelle je me trouve car j'en ai ras le bol de leurs harcèlement qui pourrai m'aider car trop urgent cordialement Mme xxxxxxxx

Par **amajuris**, le **08/02/2013 à 17:27**

bjr, quand vous avez une dette, les intérêts s'ajoutent à la dette. comme vous avez des difficultés financières ne concernant pas votre créancier, c'est votre vie privée. en l'absence de procédure devant un tribunal, la société de recouvrement n'a aucun pouvoir coercitif contre vous, pas de saisie possible. son seul pouvoir c'est de vous assigner au tribunal si votre dette n'est pas prescrite. maintenant soit vous ne répondez plus à cette société sauf pour leur dire que si leur harcèlement continue vous porterez plainte soit vous payez. ncdt

Par **michelle1952**, le **17/03/2013 à 18:44**

BJR j'ai été harcelée pendant 1 an par cette société pour un décodeur que j'avais rendu, je leur ai envoyé une lettre recommandée pour leur signaler mon dépôt de plainte pour

harcellement ,ils ont cessé aussitôt

Par **cricri50**, le **24/02/2014** à **20:23**

[fluo]bonjour[/fluo]rnmoi j'aimerais bien que ces gens la me donnent une adresse email, parce que a part m'appeler (accent étranger, bizarre) ou m'envoyer des courriers rnde toutes façons ils ne connaissent rien au dossier avec ASSAf ( je les déconseille ) je suis en désaccord avec cette société et en aucun cas je lâcherai car ils m'ont trompés et volés et ils peuvent envoyer huissier ou autre rien n'y fera on s'expliquera au tribunal ....

Par **mimi93380**, le **15/03/2014** à **18:12**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politessern** OUI INTRUM JUSTITIA CEST DES xxxxxxxx MOI AUSSI JE LESSER APELER IL PARLE TRO MAL AU PERSONNE IL VEUT RIEN SAVOIR MEME SI ON LEUR DIT LA VERITER MOI JE SUIS AU RSA ET QUAND JE LES ET APELER JE SUIS TOMBE SUR UN GROSxxxxxxx

Par **chaber**, le **15/03/2014** à **18:29**

bonjour mimi93380rn rnQue vous ayez un ressentiment contre Intrum Justicia n'empêche pas la politesse et ne doit pas être source d'insultes grossières.rn rnPar ailleurs, veuillez ne pas écrire en majuscules

Par **mimi93380**, le **15/03/2014** à **20:51**

oui et pourtant moi je me suis retenu a ne pas les insulter je me suis dit sa sert a rien

Par **cricri50**, le **18/03/2014** à **19:23**

encore un appel ce soir...tentative d'intimidationrn non va lancer la procédure...je les attend...